

Objectifs de la formation

Le brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole vous donne des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'observation de l'état de l'agroécosystème, des cultures et des capacités professionnelles comme la mise en place de cultures pérennes, la taille de la vigne, l'élevage.

Modalités pédagogiques

- Contrat d'alternance

Modalités d'examens

- Dispositif UC (Unités Capitalisables)



Contenu du programme

MODULES GÉNÉRAUX ET PROFESSIONNELS

- Contexte et évolution de l'agriculture
 - Organisation et gestion du travail
 - Pilotage d'un système de production
 - Juridique et fiscalité
 - Gestion administrative, économique et financière
 - Commercialisation
 - Sciences du vivant
 - Agroécologie
 - Accompagnement au projet professionnel
 - Négociation au projet collectif
 - Machinisme
 - Pesticides et alternatives
 - Ateliers techniques : viticulture / horticulture / élevage
 - SST (Sauveteur Secouriste au Travail)
 - UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi
- «Entretiens et réparations des équipements»
 - «Transformation de la production viticole»,
 - «Transformation fermière des produits végétaux».



PRÉ-REQUIS

- ▶ Avoir moins de 30 ans par apprentissage ou une reconnaissance RQTH
- ▶ Avoir une entreprise d'accueil
- ▶ Être titulaire d'un diplôme niveau 3



INSCRIPTION

- ▶ Constitution d'un dossier administratif complet
- ▶ En fonction de la date de rentrée de la formation



FINANCEMENT

- ▶ Contrat d'apprentissage financé par un OPCO en fonction de leur âge et du niveau de formations sur la base du SMIC



DURÉE/HORAIRES

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- ▶ 35 heures en Entreprise - Contrat de 2 ans
- ▶ Volumétrie : 1200 heures



LIEU DE FORMATION

- ▶ Rivesaltes
- ▶ Prades



Mme Cécile Zaatar
Référente handicap CFA
Tél. 04 68 64 89 77



CONTACT

CFA agricole des Pyrénées-Orientales
1 avenue des Pyrénées - 66600 Rivesaltes
Tél. 04 68 64 89 77
cfa.pyrenees-orientales@educagri.fr
agricampus66.fr

Poursuite d'études

- ▶ BTS agricole viticulture-oenologie, production horticole
- ▶ Certificat de Spécialisation dans divers domaines : CS vigne et vin, CS production agricole

Entrée dans la vie professionnelle

- ▶ Agriculteur/trice
- ▶ Création ou reprise d'une exploitation ou d'une entreprise agricole
- ▶ Salariés agricoles



agricampus66
cultivez votre avenir